

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUILLET 2023

L'an deux mil vingt-trois le 6 juillet à 20h30, le Conseil Municipal de cette commune, convoqué en séance ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie de Landelles et Coupigny, sous la présidence de Monsieur Denis JOUAULT, maire.

Présents : Denis JOUAULT, Pascal DEBROIZE, Jacques CAILLOT, Ronan ENGUEHARD, Séverine JORET, Thierry CARNET, Adrien LETELLIER, Nathalie JEANNE, Didier BOUILLET, Véronique GIESNER, Philippe POUILLARD, Evelyne ROHEE, Guy JEANNE, Christelle LETELLIER, Christiane POURADIER

Excusés : Séverine JORET, Christelle LETELLIER, Guy JEANNE

Procuration : Guy JEANNE donne procuration à Nathalie JEANNE

Formant la majorité des membres en exercice.

Evelyne ROHEE est nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire demande s'il y a des observations à formuler sur le compte rendu de la réunion du conseil municipal du 3 juin 2023. A l'unanimité des présents et représentée, le compte-rendu est approuvé.

NOMENCLATURE M57 : Budget principal

Le Maire explique au Conseil Municipal que suite à l'adoption de la nomenclature budgétaire de la M57 pour le budget principal, il est autorisé de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion relatifs aux dépenses du personnel, et ce, dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chacune des sections. Après délibération, le Conseil Municipal autorise le Maire à procéder à des mouvements de crédits dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chacune des sections.

SDEC : Renouvellement luminaire

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il a eu plusieurs entretiens avec le SDEC ENERGIE concernant les luminaires dans le bourg de Landelles et Coupigny. Il s'avère que plus de la moitié des luminaires datent d'un trentaine années et son énergivore. Pour cela une étude a été faite afin de renouveler les luminaires concernés. Le coût du projet s'élève à 30 773.82€ soit une aide de 60% soit 20 502.75€ financé par le SDEC et un reste à charge de 10 271.07€ pour la commune.

Après délibération, le Conseil Municipal accepte le devis et autorise le maire de signer la convention.

RECENSEMENT 2024

Monsieur le Maire informe au Conseil Municipal que le recensement de la population 2024 aura lieu du 18 janvier au 17 février 2024. Pour préparer cette enquête, il est nécessaire de désigner un coordonnateur communal qui sera responsable de la préparation puis de la réalisation de la collecte du recensement ainsi que 3/4 recenseurs. Monsieur le Maire propose Mme Marika LEDORMEUR en tant que coordonnateur communal et précise qu'une annonce sera passée prochainement sur les réseaux afin de recruter les recenseurs.

Après délibération, le Conseil Municipal accepte la candidature de Marika LEDORMEUR en tant que coordinateur communal.

BOUCHERIE

Monsieur le Maire informe au Conseil Municipal qu'il a demandé un devis pour le nettoyage de la boucherie. Le Maire décide de signer le devis de Europe Clean pour un montant de 1 056.00€

Après délibération, le Conseil Municipal accepte le devis de Europe Clean.

SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que les associations suivantes bénéficieront d'une subvention exceptionnelle pour le mois de juin 2023, il s'agit :

- UCL de Landelles : 250 €
- Société de Chasse de Landelles : 250€

Après délibération, le Conseil Municipal accepte les montants des subventions et autorise le maire à prévenir les associations concernées.

Questions diverses

Personnel communal : poste adjoint technique

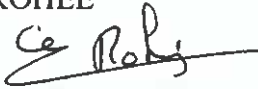
Denis JOUAULT informe au Conseil Municipal qu'il a reçu plusieurs CV pour le poste d'adjoint technique et la commission du personnel a fait une pré-sélection des personnes à contacter. Une convocation sera envoyée prochainement afin de procéder un entretien et sélectionner le futur agent technique.

Boulangerie et boucherie

Denis JOUAULT informe au Conseil Municipal que le projet boucherie et boulangerie est en cours. Il a eu rendez-vous avec Mme NONCLERCQ de l'Intercom de la Vire au Noireau, manager de commerce, qui va nous aider au recrutement d'un/e boucher/ère ainsi d'un/e boulanger/ère. Il précise que le nouveau commerçant pourrait prétendre à une aide de 80% et actuellement nous avons 2 potentiels candidats. Pour la boulangerie, nous attendons une estimation des locaux afin de savoir si la commune peut investir dans le rachat.

Séance levée à 22h00

Le secrétaire de séance,
Evelyne ROHÉE



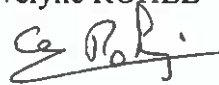
Le Maire,
Denis JOUAULT



Philippe POUILLARD

Evelyne ROHÉE

Pascal DEBROIZE



Christelle LETELLIER

Adrien LETELLIER

Séverine JORET

Christiane POURADIER

Nathalie JEANNE

Didier BOUILLET

Ronan ENGUEHARD

Jacques CAILLOT

Guy JEANNE

Véronique GIESNER

Thierry CARNET

Denis JOUAULT